

La Déchetterie



Les Champenois peuvent déposer leurs déchets dans les déchetteries de Viarmes et de Champagne-sur-Oise.

La déchetterie de Viarmes est réservée aux particuliers, celle de Champagne-sur-Oise accueille aussi les artisans et les commerçants.

Rappel concernant les apports en déchetterie

L'accès aux déchetteries du syndicat TRIOR est règlementé. Des contrôles sont réalisés par les gardiens à l'entrée.

Nous remercions donc les utilisateurs de bien vouloir respecter ces contrôles.

Les gardiens peuvent refuser le déchargement pour non-conformité au règlement en vigueur ou facturer le dépôt.

Vous êtes un particulier membre de l'une des 28 communes du syndicat.

- Sans carte d'accès :

Nous vous remercions de vous munir des pièces suivantes lors de votre 1er dépôt pour obtenir la carte d'accès : pièce d'identité; justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, électricité).

- Avec la carte :

Pour accéder à la déchetterie, les coordonnées mentionnées sur la carte grise du véhicule utilisé pour le dépôt des déchets doivent correspondre avec la carte d'identité présentée ci-dessus et la carte d'accès.

Dans le cas où le particulier loue un véhicule, le contrat de location lui sera demandé et les coordonnées doivent correspondre avec celles du détenteur de la carte d'accès et la carte d'identité.

Dans le cas où le véhicule utilisé est un véhicule de société, une attestation avec le cachet de la société sur papier entête précisant que le véhicule est prêté à son agent à titre personnel pour déposer ses déchets devra être présentée en plus de la carte d'identité et de la carte d'accès.

Afin d'éviter tout litige, nous invitons les usagers à se munir de leur autorisation de travaux.

Le dépôt de déchets est limité et dépend surtout des capacités d'accueil de la déchetterie.

Vous êtes un particulier extérieur (ne résidant pas sur l'une des 28 communes du syndicat)

Le dépôt sera payant (voir tarifs en vigueur).

Vous êtes un professionnel membre de l'une des 28 communes du syndicat

- Sans carte d'accès :

Nous vous remercions de vous munir des pièces suivantes : un extrait KBIS, une pièce d'identité. Le dépôt sera payant (cf. tableau des tarifs) à l'exception des déchets suivants : cartons, DEEE.

- Avec carte d'accès :

Il faut que la carte grise du véhicule corresponde avec les coordonnées de la carte d'accès. Le dépôt sera payant (cf. tableau des tarifs) à l'exception des déchets suivants : cartons, DEEE.

Déchetterie de Champagne-sur-Oise rue Pasteur Prolongée	
Hiver (du 01/11 au 31/03)	
	9h à 12h
	14h à 17h
	9h à 17h
	9h à 12h30
	Fermée

Déchetterie de Viarmes Zone de l'Orme	
Hiver (du 01/11 au 31/03)	
	9h à 12h
	14h à 17h
	9h à 17h
	9h à 12h30
	Fermée

Infos pratiques

Attention, l'accès est limité au véhicule de 3.5 T PTAC sur la déchetterie de Champagne-sur-Oise et 3T PTAC pour la déchetterie de Viarmes.

Les professionnels ne peuvent pas accéder à la déchetterie de Viarmes.

Contact

Syndicat TRI-OR

Rue Pasteur prolongée

95660 Champagne-sur-Oise

Tél. 01 34 70 05 60

info@tri-or.fr

Documents

[Matériel de compostage](#)

[Déchets spécifiques](#)

[communiqué-de-presse-tri-or_0.pdf](#)

Liens utiles

[Site de Tri-or](#)